

Attribution de concessions de logements par nécessité absolue de service

Vu l'arrêté du 15 juin 2015 fixant les listes de fonctions des établissements d'enseignement supérieur du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche prévues aux articles R 2124-65 et R2124-68 du code général de la propriété des personnes publiques pouvant ouvrir droit à l'attribution d'une concession de logement par nécessité absolue de service ou d'une convention d'occupation précaire avec astreinte.

Site	Type de concession	Bénéficiaire	Fonction	Surface du logement	Adresse
Campus CROIX-ROUGE	NAS	Régis GUILLIER	chargé de maintenance DPLDD	80 m ²	57 bis rue P. Taittinger – 51100 REIMS
Campus Croix-Rouge	NAS	Corinne TASSIN-GUICHARD	gardien	95m ²	57 bis rue P. Taittinger – 51100 REIMS
Campus Sciences Exactes	NAS	Patrice LEFRANCOIS	gardien	67m ²	Chemin des rouliers-Moulin de la Housse - REIMS -
UFR médecine et pharmacie	NAS	Alex RODENSCHMITT	gardien	56m ²	51, rue Cognacq Jay - REIMS -
UFR médecine et pharmacie	NAS	Didier GOULOUZELLE	chargé de maintenance DPLDD	99m ²	51, rue Cognacq Jay - REIMS -

UFR odontologie	NAS	Adrien DESSELIER	gardien	80m ²	2, rue du Général Koenig - REIMS -
IUT de Troyes	NAS	Kevin SESTER	gardien	85m ²	9bis, rue du Québec - ROSIERES près TROYES-
CUT	NAS	Antoine NOEL	gardien	90m ²	place du préau - TROYES -
ESPE Troyes	NAS	Sylviane NINET	gardien	87m ²	6 avenue des Lombards - TROYES -
ESPE Chaumont	NAS	Martine VIGNARDET/ SAUDOIS	gardien	74m ²	rue du 14 juillet (bât, A) CHAUMONT -
CAMPUS CHARLEVILLE	NAS	Stéphane GAIGNIERRE	gardien	101 m ²	5 avenue P. Mendès France - Charleville Mezières-